

actu **vérités**

Le patrimoine culturel retrouve sa place

Au fil du temps, la commune s'est retrouvée avec un certain nombre d'oeuvres: des tableaux, des sculptures, des textes et des oeuvres musicales. Le Conseil administratif entend redonner à ce patrimoine la place qu'il mérite.



© Frank Mentha

File de marcassins, sculpture de Robert Hainard récemment acquise par la commune



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Alain-Dominique Mauris

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

s

Prochain numéro:

Construire Minergie

Délai rédactionnel: 27 octobre

Parution: 19 novembre

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Frank Mentha

P. 3

Le patrimoine culturel

A Vernier, le seul recensement des oeuvres du patrimoine culturel a été effectué en avril 2002. Il comprend environ 110 oeuvres, essentiellement des peintures et des gravures.



© Arno

P. 10

L'heure du conte

Plusieurs mercredis jusqu'en décembre venez retrouver «l'heure du conte» dans votre bibliothèque préférée, ouvert à tous, gratuitement, dès 6 ans.



©LDD

P. 15

Offre promotionnelle unireso

Une nouvelle fois, Vernier s'associe avec unireso, en proposant une offre exceptionnelle à ne pas manquer sur l'achat d'un nouvel abonnement annuel pour les habitants de la Commune de Vernier.



© Frank Mentha

P. 22

Bénévernier

Le groupe de bénévoles de Vernier propose à tous divers services: accompagnement, coup de main, transport et des repas en commun deux jeudis par mois.



© LDD

P. 29

Ludothèque du Lignon

Les nouveaux locaux de la Ludothèque «l'Arbre à Jouets» ont été inaugurés les 19 et 20 septembre dernier. Les enfants et leurs parents ont manifesté un énorme plaisir à venir jouer sur la place du Lignon.

Quel patrimoine culturel ?

Après avoir effectué un rapide recensement de son patrimoine culturel, la commune a décidé d'adopter un certain nombre de mesures pour lui redonner la place qu'il mérite.

Le patrimoine culturel, qu'est-ce donc? C'est l'héritage commun d'une collectivité. L'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dresse depuis 1978 une liste des sites inscrits au patrimoine mondiale et devant être protégés. Voici une définition exhaustive:

" Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique, en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre. "A Vernier, le seul recensement des oeuvres du patrimoine culturel a été effectué en avril 2002 par un cabinet d'expertise. Il comprend environ 110 oeuvres, essentiellement des peintures et des gravures. Difficile de savoir le point commun à ces oeuvres. Ainsi, parmi celles dont la valeur est la plus reconnue, il y a cette huile sur toile située à la mairie et intitulée " Paysage de la Haute Loire avec la Loire ", peinte par Jacques Odier (1853-1930). En fait, ce tableau a été acquis auprès de la famille Naville, laquelle détenait l'actuelle mairie. Relevons toutefois qu'une partie des toiles représente un lieu précis situé sur la commune. Le buste de femme au chapeau posé sur une table basse devant la salle des mariages (dans la mairie) est l'oeuvre de Cila d'Aire. Ce bronze avait été acheté aux enchères en mars 1991. Il



existe très peu d'oeuvres dont la provenance soit indiquée, qu'il s'agisse de dons ou non. Pour l'anecdote, relevons dans cet inventaire une photo d'un DC9 Swissair en décollage (estimé alors 400 francs).

Fonds créé

En novembre 1981, les élus avaient décidé de la création d'un fonds de décoration et sauvegarde du patrimoine culturel. L'objectif poursuivi à l'époque était de sauvegarder et transmettre "ce qui reste de notre patrimoine agricole, viticole ou industriel. Il est également de notre devoir de léguer des oeuvres contemporaines aux générations futures."

Ce fonds n'a été que peu sollicité: en 2005 pour la réfection de la fresque de José Venturelli (mosaïque de 125 m2) sur un mur de l'école de Balexert;

en 2006 pour l'achat de deux tableaux du peintre Pierre Jaques (1913-2000) représentant le Bois des Frères (l'un verticalement, l'autre horizontalement). Enfin, plus récemment pour l'achat d'une sculpture de Robert Hainard représentant des marçassins (voir illustration en page 1). Cette oeuvre devrait être placée dans le périmètre du pavillon de l'enfance. A ce propos, le Service culturel avait co-édité voici quelques années un dépliant "ART-itinéraires", encore disponible à la mairie. Elle comprend deux itinéraires (l'un à pied, l'autre en bus et à pied) permettant d'aller à la découverte de huit oeuvres différentes (y compris la fresque murale de Balexert). On y apprend que les deux sculptures installées dans le parc de la Mairie ont été offertes, l'une intitulée La Bise par

(suite p. 6)

«Le Conseil administratif va entreprendre des travaux pour faire restaurer les œuvres d'art du patrimoine»

Avant de prendre congé du Conseil administratif, Alain-Dominique Mauris dévoile la stratégie décidée en matière de patrimoine culturel.

Existe-t-il un patrimoine culturel communal?

«Il existe bel et bien un patrimoine culturel de qualité à Vernier: des peintures, des sculptures, la collection de photos du Vieux Vernier, du mobilier d'époque, des œuvres musicales et littéraires. La Mairie à ces belles heures a reçu en ses murs des artistes de renommée internationale. A mon arrivée à Vernier, j'ai tout de suite été attiré par la beauté de certaines peintures suspendues aux murs de ce magnifique bâtiment qu'est la mairie. Cette ancienne demeure patricienne renferme aujourd'hui une collection d'œuvres marquant diverses étapes de notre histoire. J'ai demandé s'il existait un recensement du patrimoine culturel communal. On m'a remis une expertise faite pour valeur d'assurance en 2002, ainsi que quelques brochures et autres documents. Je me suis alors rendu aux archives pour essayer d'y trouver quelques raretés. Sur la base de toutes ces observations un rapport a été établi et soumis à mes collègues du Conseil administratif, qui l'ont approuvé afin de redonner sa place au patrimoine culturel de Vernier.»

Quelles en sont les pièces phares?

«Parmi les perles rares de

ce patrimoine, il y a des peintures de l'école genevoise du 19ème comme cette toile attribuée à Anne Naville Todd «paysage des Alpes du Mont Rose», copie d'un tableau d'Alexandre Calame. Cette toile de Jacques Odier de l'école suisse «paysage de la Haute Loire avec la Loire», un buste d'Edmond Papin du 19ème. Il y aussi cette superbe collection de photos du vieux Vernier: un témoignage unique sur nos racines.»

Qu'appréciez-vous particulièrement ?

«Ce moribond dans le hall (un régulateur astronomique datant de 1730) qui renferme tant de mystères en égrenant le temps, la salle du Conseil administratif comme celle des mariages sont les dernières pièces encore authentiques de ce bâtiment qui peu à peu a perdu son passé suite aux rénovations modernes. Il y aussi la maison Chauvet-Lullin qui renferme quelques trésors comme ce vieux poêle ou cette horloge impressionnante dans la cage d'escalier qui nous invite à remonter ou redescendre le temps.»

Le Conseil administratif a-t-il décidé d'une politique en matière de patrimoine culturel ?

«Actuellement ce patrimoine communal est à l'image de l'inventaire: tout y est inventorié, mais sans ordre, sans explication. Peut-être le manque de temps, le manque d'intérêt peut l'expliquer, ce n'est pas évident de pouvoir compter sur quelqu'un de

compétent pour redonner à tout cela la dimension et la place qu'il mérite. Le Conseil administratif en a pris conscience et dans un premier temps va rechercher des solutions pour les archives. Il est urgent de se doter de locaux d'archives capable de résister à l'usure du temps. Il va aussi entreprendre des travaux pour faire restaurer les œuvres abîmées. Un classement de l'ensemble va être fait avec la volonté de retracer les œuvres essentielles. Une importance sera portée à la fois sur les peintures, les sculptures, les photos et les meubles. Puis de donner la responsabilité du patrimoine culturel au service culturel, afin que ce dernier prenne en mains l'ensemble des interventions communales concernant ce patrimoine. L'éventualité de création de collections pourra être envisagée.»

N'existe-t-il pas un fonds dédié à cela ?

« Il existe un fonds patrimoine culturel depuis



L'impression

Prendre des œuvres abîmées»



«Innante horloge de la Maison Chauvet-Lullin»

1989, avant il portait le nom de fonds de décoration et sauvegarde du patrimoine culturel. Il a été créé je cite «par le conseil municipal par l'un des siens (Ernest Heubi)» le 2 novembre 1981. L'objectif poursuivi à l'époque était de «sauvegarder et transmettre au maximum ce qui reste de notre patrimoine agricole, viticole ou industriel. Il est également de notre devoir de léguer des œuvres contemporaines aux générations futures.» Depuis 1989, le fonds a peu été sollicité: en 2005 pour la fresque de José Venturelli à l'école de Balexert qui représente les idées d'amitié et de la solidarité dans la rencontre de mains jeunes desquelles s'envole la semence de la liberté; l'achat en 2006 de deux tableaux représentant des bois communaux. Enfin, le CA a décidé en 2008 de se porter acquéreur d'une superbe sculpture de Robert Hainard, illustre animalier et artiste genevois, grand défenseur de la nature, qui représente des marçassins. De 1990 à 1994, le fonds était alimenté à raison de 30 000 francs par an pour arriver à 140 000 francs. Depuis il

n'a fait que diminuer pour avoisiner les 78 000 francs ce jour.»

Avant de quitter votre fonction, avez-vous un souhait à exprimer ?

«Je forme mes vœux que ce patrimoine culturel puisse trouver sa place et s'enrichir au fil des années pour le bien de la collectivité. J'espère qu'une attention sera portée non seulement sur sa beauté, mais aussi sur sa valeur. Des lieux de conservation appropriés devront être répertoriés. Le patrimoine évolue, se modifie, les expressions changent, mais toutes conservent un lien: celui de l'émotion. Déambuler parmi toutes ces œuvres témoins du passé ou imagination du futur nous aide à relire notre Histoire, à nous recentrer et surtout ouvre une porte de liberté qu'est la création artistique sans limite.

Une curiosité parmi d'autres qui fait d'un patrimoine son originalité est cette sculpture à Aire de Gérald Ducimetière qui a réalisé «le Passeur» en 1985 en souvenir de John Branchu (1846-1927). Œuvre pour commémorer le souvenir du Père Branchu, le passeur d'Aire durant plus de quarante ans pour rappeler qu'autrefois le bac était le seul moyen de traverser le Rhône d'Aire au plateau St Georges. Le bac a disparu avec la création du Pont Butin en 1927, année où le père Branchu disparut.»

Propos recueillis par S.G.

Henri König (don d'Arnold Geiser à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle mairie en mai 1973) qui rappelle La Brise, sculptée par le même artiste qui se trouve sur le quai Gustave-Ador; l'autre par André Raboud (don d'Antoine Cloetta, alors propriétaire du château de Vernier, à l'occasion de l'exposition de sculptures qui eut lieu dans ce parc en 1977).

Oeuvres musicales

La musique aussi fait bien entendu partie du patrimoine culturel. A ce propos, à l'époque du conseiller administratif Fulvio Moruzzi, le Printemps Musical avait fait venir à Vernier le célèbre compositeur allemand Karlheinz Stockhausen (décédé en décembre dernier). Il a composé plus de 300 oeuvres que d'aucuns jugent d'aspect plutôt ludique comme le

Helikopter-Quartett, où les musiciens sont enregistrés en hélicoptère. C'est le 19 mai 1981 que ce compositeur allemand se produit à Vernier. Il avait ouvert la veille ce festival avec une conférence sur l'art d'écouter. A l'issue de cette conférence, le compositeur dévoila une plaque à la mémoire de Goethe lors d'une cérémonie placée sous le patronage de la représentation diplomatique de la République fédérale d'Allemagne. Rappelons que le célèbre poète allemand (devenu le guide du duc Charles-Auguste de Weimar), séjourna à Genève du 27 octobre au 2 novembre 1779 et passa une soirée dans la maison du pasteur Antoine-Josué Diodati, devenue aujourd'hui la mairie de Vernier. Plus récemment, et dans un autre registre musical, le chef d'orchestre Jean-Marie Curti a créé un opéra à et pour

Vernier: "Les Chercheurs d'or", lequel fut joué du 5 au 16 mai 1999 à la salle des Fêtes du Lignon. Rappelons que cette oeuvre a été créée durant la période où l'Opéra-Studio de Genève était invité en résidence à Vernier (1996 à 2005). Le livret de cette pièce a été rédigé par Claudine Spycher et Jacques Perroux. La commune possède les partitions de cet opéra qui raconte comment l'on s'est mis à chercher de l'or dans le Rhône, dans la région de Vernier vers l'an 1550. Une recherche historique a été réalisée à ce propos par l'historien Damien Berthod intitulée «Les orpailleurs des îles d'Aire». Et la suite de l'histoire reste à être écrite.

Serge Guertchakoff

Photos des oeuvres © Frank Mentha



Paysage des Alpes du Mont Rose, Anne Naville Todd

Conseil administratif

> Election complémentaire du 28 septembre 2008

L'élection complémentaire au conseil administratif a été remportée par le candidat Thierry Cerutti du Mouvement citoyen genevois (MCG).

Thierry Cerutti a récolté 2102 voix, contre 1854 au libéral Pierre Ronget et 1512 au socialiste Alain Charbonnier. Il rejoint Yvan Rochat (Verts) et Thierry Apothéloz (PS) au Conseil administratif de Vernier.

La participation à cette élection s'est montée à 26, 24%.

Thierry Cerutti arrive en tête dans le quartier des Avanchets avec 493 suffrages.

Les électeurs de Vernier-Village ont voté pour Pierre Ronget (645 voix contre 521 pour T. Cerutti et 241 pour A. Charbonnier) ainsi que ceux du Lignon (597 voix, contre 575 et 468), alors qu'à Châtelaine Alain Charbonnier réalise son meilleur score avec 527 suffrages contre 513 pour T. Cerutti et 393 pour P. Ronget.



Thierry Cerutti, nouvel élu à l'exécutif

Zoom sur...

Carmen Pirolli

Conseillère municipale, membre de l'Union Démocratique du Centre

Avez-vous une passion, un hobby ?

Le sport en général, course à pied, ski alpin, randonnée...

Quel est votre plat préféré ?

La paella et le gratin de pommes de terres.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

Jean-Jacques Goldman.

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

Mon rêve s'applique pour Vernier et partout ailleurs, que l'on cesse de juger un politicien pour l'appartenance à son parti mais que l'on se

penche sur son travail, ses objectifs et sa manière d'être.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

J'en ai beaucoup trop pour pouvoir n'en citer qu'un.

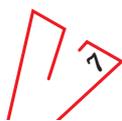
Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Mes arrière-grands-parents.

Propos recueillis par S.G.



© Magali Girardin

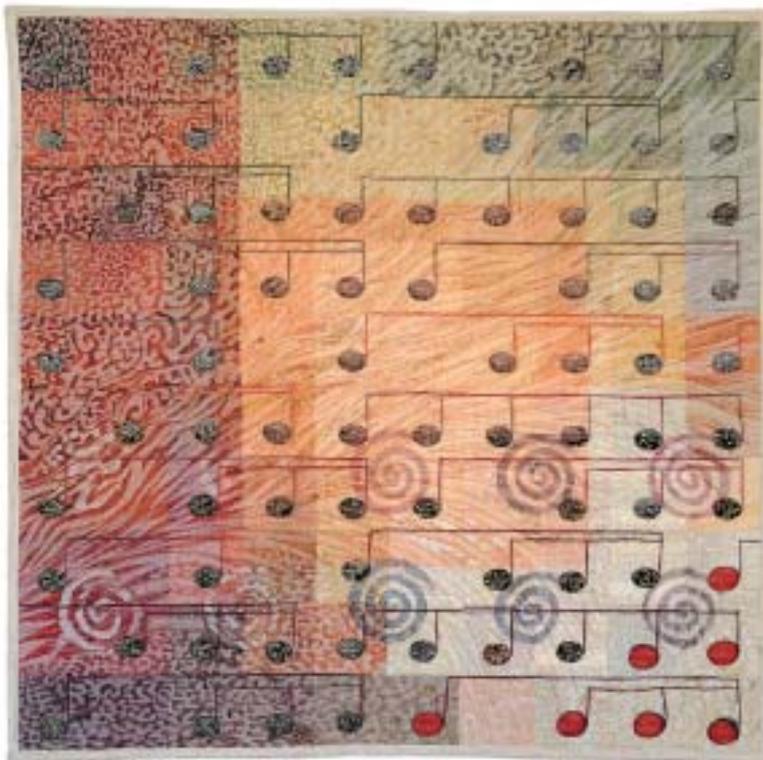


Du patchwork **plein les yeux**

Si, comme de nombreuses personnes, vous ne savez pas ce qu'est un «patchwork», la maison Chauvet-Lullin en propose un magnifique échantillon au travers d'une exposition qui ne l'est pas moins.

Quelque 47 pièces textiles composent cette expo qui devrait en surprendre plus d'un et plus d'une. L'imagination des... 139 personnes en provenance de toute la Suisse qui ont participé au concours n'a quasi pas de limites.

Inauguré le samedi 27 septembre autour d'une paella géante, le raout a également vu Susanne Häusermann-Zehnder et Béatrice Rochat, les lauréates, récompensées par Chantal Longchamp, membre du Conseil municipal de la commune. Le tout se déroulant dans la bonne humeur sous l'œil amusé d'Annette Girardot, responsable du service de la culture. dt



Feuer und Stille, Susanne Häusermann-Zehnder, Prix de la Commune de Vernier



Exposition Patchwork,
à découvrir jusqu'au 2 novembre,
de 14 h à 19 h,
du mardi au dimanche.
Maison Chauvet-Lullin, r
ue du Village 57, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 52 arrêt Vernier-Village



Dans la peau de Ravel, Béatrice Rochat, Prix Michèle Baudet

Tennis de Vernier et Aire

TENNIS	Hiver du 27.10.08 au 27.03.09 fermeture annuelle du 20.12.08 au 04.01.09 inclus		
	Cours couverts		Cours extérieurs
	Non chauffés	Tempérés	
Location 1hre/court			
Tarif normal	13.00	20.00	8.00
Tarif réduit	8.00	15.00	6.00
Tarif Gigogne			
Abonnement 11x 1hre/court			
Tarif normal	130.00	200.00	80.00
Tarif réduit	80.00	150.00	60.00
Abonnement 1 hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	260.00	360.00	
Tarif heure creuse	210.00	310.00	
Abonnement personnel (annuel)			
Simple senior			330.00
Couple (par personne)			255.00
Rentier AVS-AI			170.00
Adolescent jusqu'à 18 ans.			120.00
Etudiant jusqu'à 25 ans, apprenti			120.00
Enfant jusqu'à 15 ans			75.00
BADMINTON	Cours couverts		
	Non chauffés	Tempérés	
Location 1hre/court			
Tarif normal	10.00	12.00	
Tarif réduit	8.00	10.00	
Tarif Gigogne			
Abonnement 11x 1hre/court			
Tarif normal	100.00	120.00	
Tarif réduit	80.00	100.00	
Abonnement 1 hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	200.00	250.00	
Tarif heure creuse	170.00	220.00	

Possibilité d'acheter sur place des volets de badminton et des balles de tennis.

Heures creuses: lundi-vendredi de 09h-12h/14h-17h

Heures pleines: lundi-vendredi de 12h-14h/17h-22h, week-end de 9h-22h

Tarif réduit: enfants jusqu'à 15 ans, adolescents jusqu'à 18 ans, étudiants jusqu'à 25 ans, AVS-AI, apprentis (les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure) (une carte de légitimation est demandée pour contrôle)

Couple : personnes mariées ou vivant dans le même logement

Abonnement personnel :

- été** permet de jouer tous les jours 1 ou 2h selon les possibilités
- hiver** uniquement sur les courts extérieurs
- simple** les 2 joueurs doivent être en possession de cet abonnement; si l'un des joueurs ne le possède pas, il paie CHF 6.00/h.
- double** les joueurs qui n'ont pas l'abonnement paient CHF 5.00/h.

Renseignements

Tennis d'Aire

022 306 07 77

tous les jours de 9h-22h

Lignes de bus 51

Tennis de Vernier

022 306 07 76

tous les jours de 9h-22h

Lignes de bus 6-19-52-54

Service des sports

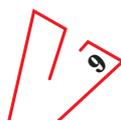
022 306 07 70

lundi au vendredi 8h-12h

Echéance de concessions

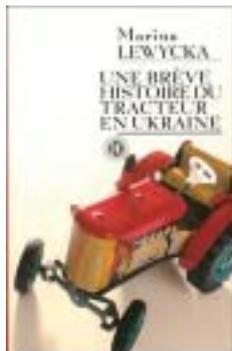
Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetières d'Aire et de Vernier - ancien et nouveau) en 1988, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2008, sont informées par la présente de leur échéance. Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à :
Administration municipale
service des cimetières
Case postale 520 - 1214 Vernier
jusqu'au 31 mars 2009.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases Columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.



C'est à lire près de chez vous

Une brève histoire du tracteur en Ukraine de Marina Lewycka



Quand leur père Nikolai, 80 ans et veuf depuis peu, leur annonce qu'il compte se remarier avec la jeune Valentina, Vera et Nadezhda comprennent

qu'il va leur falloir oublier leurs vieilles rivalités pour voler à son secours. Un roman raconté dans une langue pétillante, plein d'humour et de sensibilité. Mais le roman n'est pas que drôle. L'auteur allie les aspects comiques de son oeuvre avec la réalité d'un homme en perte d'autonomie, les conflits de famille, les moeurs entre deux pays et deux rêves et une brève histoire du tracteur en Ukraine...

Chicago de Alaa El Aswany

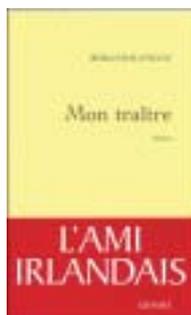
Après son formidable récit autour d'un immeuble du Caire, "L'Immeuble Yacoubian", Alaa El Aswany nous entraîne à Chicago. Exilés parce qu'ils ne peuvent exercer comme ils le souhaitent la médecine en Egypte, six hommes et une femme voient leur destin, leurs ambitions, leurs amours, profondément bouleversés par leur confrontation avec l'Amérique. Avec son art de



camper de multiples personnages et de susciter des intrigues palpitantes, El Aswany compose une magnifique fresque du conflit des cultures avec "l'American way of life".

Mon traître de Sorj Chalandon

Un roman très original sur l'Irlande du Nord - du temps du conflit nord-irlandais - sur la puissance de l'état sur l'homme. Antoine découvre l'Irlande et rencontre par hasard des militants de l'IRA. Un texte passionnant sur la défense d'une cause et ses déviances. Sur le destin d'une amitié et une trahison incompréhensible. Le roman frappe par son écriture faite d'une poésie épurée, sobre et incroyablement évocatrice.



L'heure du conte



avec Florence Henry
les mercredis 29 octobre,
12 novembre, 26 novembre
et 10 décembre 2008

à 16h00 (nouvel horaire!)
à la bibliothèque des Avanchets
à 14h00 (nouvel horaire!)
à la bibliothèque de Châtelaine

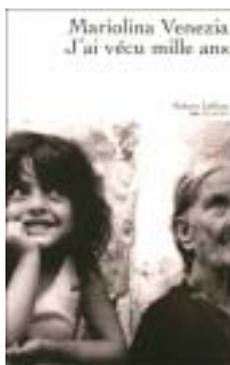
avec Claude Fissé
les mercredis 5 novembre,
26 novembre
et 10 décembre 2008

à 10h00 à la bibliothèque de Vernier

Dès 6 ans, tout public, GRATUIT
www.vernier.ch

J'ai vécu mille ans de Mariolina Venezia

Lauréate du prix Campiello, l'auteure mêle brillamment tragédie et comédie dans les aventures extraordinaires et quotidiennes d'une famille italienne dont la généalogie s'étend de 1861 à 1989 dans une province reculée du Basilicate.



Horaire durant les vacances scolaires

Bibliothèque des Avanchets
lundi 20 octobre, 15h45 - 19h15
21, Grand-Bay (galerie marchande)
Bus 10, 29, 52: arrêt Florallies
Tram 14, 16, Bus 29, 52, 55, 56, Y:
arrêt Avanchet

Bibliothèque de Châtelaine
mardi 21 octobre, 16h - 20h
Av. de Châtelaine 83A
Bus 6, 19, 51: arrêt Henri-Golay

Bibliothèque de Vernier
jeudi 23 octobre, 16h - 20h
Rue du Village 57-59,
Bus 6, 19, 52, 54 arrêt Vernier-Village

Nuit du Conte 2008

«Au fil de l'eau»

Jeudi 13 novembre à 18h



Illustration de Bruno Pilorget, «Les Sages Apalants»

Faisons vivre un espace de partage dans la commune!

VENEZ PARTICIPER A L'Espace d'écoute de parole et de lien
le mercredi 19 novembre 2008 de 18h30 à 20h

au centre de quartier des Libellules - 10, route de l'Usine-à-Gaz
avec deux intervenants : Riccardo Rodari et Jocelyne Carasso
Cet espace de dialogue a pour but :

La **mise en commun** de nos expériences de vie et de nos difficultés.

Le **partage** de nos ressources et de nos solutions.

Le **plaisir** de la rencontre de l'Autre et de la découverte d'autres regards.

La création de liens de **solidarités**.

L'espace sera ouvert à toutes et à tous et chacun(e) peut participer comme bon lui semble. La participation aux séances est gratuite.

Pour toute information, veuillez contacter Mme Carasso au Service d'Action Sociale et des Solidarités, téléphone : 022 306 06 70.

Vernier aux Florales

La commune de Vernier et son service des espaces verts ont le plaisir de participer aux Florales Internationales 2008 qui auront lieu du 14 au 23 novembre, dans le cadre de la Foire de Genève.

Cette année les exposants réaliseront des créations florales sur le thème du «RÊVE» et nous espérons que ces dernières vous enchanteront.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux sur notre stand n° 31 et tenons à vous inviter à participer à

la soirée verniolane qui aura lieu le jeudi 20 novembre à 18h30

sur la scène des Florales.

A cette occasion, nous procéderons à la proclamation du palmarès du concours Vernier fleuri 2008 et nous aurons le plaisir de pouvoir compter sur la participation de l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine, qui viendra animer la soirée.

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 7 octobre

Métalliques : jeudi 9 octobre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi

ORGANIQUES mardi

Renseignements:

Centre d'entretien 022 306 07 00.



La petite enfance

au service de la population

Depuis l'été 2001, les institutions de Vernier sont municipalisées et regroupées sous le service de la petite enfance. On ne peut plus passer à côté de l'accueil des enfants, sachant qu'à Genève, près de 80% des femmes ont une activité professionnelle. Dans l'article ci-joint, nous vous proposons un résumé de l'organisation de ce service.

Le service de la petite enfance gère les 4 institutions, répartis sur 6 sites, de la petite enfance et les 9 restaurants

et met sur pied les nouveaux projets.

Pour cela, l'administration du service compte une responsable de service à plein temps, ainsi que 3 assistantes administratives et une assistante ressources humaines. Les renseignements téléphoniques se font selon les horaires d'ouverture de la Mairie et les entretiens se font sur rendez-vous. En moyenne, les assistantes accueillent 8 visiteurs quotidiennement et reçoivent une cinquantaine d'appels. Il

En 2005, l'EVE Bourquin a ouvert ses portes offrant à la population deux nouveaux modes d'accueil : la halte-garderie (garde occasionnelle) et l'accueil adultes-enfants (lieu d'échange pour l'enfant accompagné d'un adulte). En 2007, en collaboration avec SIG, la commune a ouvert un nouvel espace, l'EVE des Libellules, comptant 88 places (dont la moitié pour SIG) en crèche et 18 places (dont la moitié pour SIG) en jardin d'enfants.

Evolution en matière d'accueil depuis la municipalisation :

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Places	177	177	208	208	225	225	310	310
Enfants	378	351	369	392	395	406	443	461

scolaires verniolans. Pour sa bonne marche, il dispose de CHF 9 millions de budget de fonctionnement (Budget 2008). Considéré comme le plus conséquent, un tiers du personnel communal y travaille : 137 personnes y compris les remplaçants(tes).

L'administration du service coordonne et supervise les activités des institutions de la petite enfance, ainsi que celles des restaurants scolaires, gère le personnel des institutions, gère les inscriptions et les dossiers enfants, gère le calcul des pensions, suit la facturation et la comptabilité des cais-

faut compter également en moyenne 15 courriers expédiés par journée (sans compter les factures de pensions) et une trentaine d'appels effectués. De plus, chaque assistante gère environ 150 dossiers d'enfants et, par la force des choses, 150 contrats, factures et pensions.

Depuis 2001, le service de la petite enfance est en constante évolution. En 2003, déjà, les autorités communales ont ouvert l'EVE du Lignon, ce qui a permis d'augmenter de 30 le nombre de places d'accueil (principalement des places pour des bébés).

Sur le tableau ci-dessus, nous remarquons que le nombre d'enfants accueillis est plus conséquent que le nombre de places disponibles puisqu'un grand pourcentage est pris en charge à temps partiel. Nous comptons donc environ 1½ enfants par place disponible.

Nos institutions sont régies par des lois cantonales en matière de normes d'encadrement et nous mettons un point d'honneur à suivre ces normes. Ainsi 2/3 de notre personnel est formé et diplômé dans le domaine de l'éducation. Le tiers restant se compose

principalement de jeunes aides qui pratiquent une année de stage requis pour l'entrée dans le système scolaire de l'éducation de la petite enfance.

En tant que commune apprenante, nous accueillons également et de manière régulière des stagiaires en formation. Notre personnel se compose également de 3 personnes en formation en cours d'emploi et de 2 apprenants.

Dans nos institutions, les inscriptions sont prises en considération selon les priorités suivantes :

- Enfants dont les parents **habitent et travaillent (H & T)** sur le territoire de la commune de Vernier; dans cette priorité, le regroupement des fratries est prioritaire, la priorité sera ensuite donnée aux familles dont les deux parents travaillent.

- Enfants dont les parents **habitent (H)** sur le territoire de la commune de Vernier; dans cette priorité, le regroupement des fratries est prioritaire, la priorité sera ensuite donnée aux familles dont les deux parents travaillent.

- Enfants dont les parents **travaillent (T)** sur le territoire de la commune de Vernier; la priorité sera ensuite donnée aux familles dont les deux parents travaillent.

- Autres enfants **(HC)**.

Afin de ne pas déroger à ces principes, 85% des enfants accueillis dans nos institutions sont verniolans. Le 15% restant sont des enfants de parents travaillant sur la commune (dont 80% sont des enfants **SIG**).

Malgré cela, nous déplorons encore plus de 200 familles inscrites sur notre liste en attente de place dans une de nos institutions. Les deman-

des arrivent chaque jour à l'administration du service.

Selon la loi cantonale sur les questions de petite enfance, dès l'été 2009, les communes auront pour mission de mettre sur pied des structures de

est également en constante évolution, le nombre de repas servis quotidiennement ayant passé de 560 en 2005, à 702 pour 2007 et à 760 en août 2008. Cela a nécessité l'ouverture d'un site supplémentaire dans le tout nouveau centre de quartier de



coordination pour investir du temps et un accompagnement concret auprès des familles d'accueil de jour (appelée communément « maman de jour ») pour valoriser cette activité qui permettra d'offrir une solution de garde adaptée à de nombreuses familles de notre commune. L'accueil familial et les institutions petite enfance sont deux alternatives de garde complémentaires et aux prestations différentes. La charge de cette nouvelle gestion sera incombée bien naturellement au service de la petite enfance.

En outre, la commune a pour projet d'ouvrir de nouvelles structures ces prochaines années, entre autre, un EVE sur le village de Vernier en 2011 et la reconstruction et l'agrandissement de l'EVE des Avanchets. Le secteur des restaurants scolaires

Poussy. Dans le quartier de Châtelaine se sont 25 enfants qui se rendent quotidiennement à l'EMS pour y prendre leur repas de midi.

En collaboration avec le GIAP et DSR, le service de la petite enfance met tout en œuvre pour que la pause de midi soit un moment de détente et de plaisir. De nombreux projets ont ainsi été réalisés : nappes et fleurs, décoration de la buvette de Vernier-Place et des Avanchets-Salève, insonorisation du centre de quartier de Balaxert, mise en place de locaux Batiflex à Vernier, mise à disposition de salles de classes à Bourquin et bien sûr des semaines à thème. Durant la semaine nationale du goût (du 18 au 28 septembre 2008) les repas et les animations se sont conjugués autour de la pomme de terre.

Fêtons ensemble les **40** ans du centre

du 10 au 15 novembre 2008

Concours

Un voyage d'une valeur de Frs 2500.--
Un week end et des bons de voyage

Animations

Caricature ou votre portrait gratuit

Le samedi

Apéritif et dégustation
offerts par les commerçants
Musique et tirage au
sort du concours

Nom:
Prénom:
Rue:
N° postal:
Lieu
Tél.:



Régime commercial de vote échangée
Les gagnants seront avisés personnellement.
Les prix ne sont pas convertibles en espèces.
Tout recours juridique est exclu. Maximum un coupon
par personne. Les commerçants, leurs collaborateurs
et leurs familles ne sont pas autorisés à participer.

LIGNON CENTRE COMMERCIAL
Cité Lignon . 1219 Lignon . parking 1h. gratuite
Lundi à mercredi 7h-19h Jeudi et vendredi 7h-19h30
Samedi 7h-18h

Offre promotionnelle pour les abonnements unireso

Une nouvelle fois, Vernier s'associe avec unireso, en proposant une offre exceptionnelle à ne pas manquer !

Une réduction de CHF 100.- sur l'achat d'un nouvel abonnement annuel pour les habitants de la Commune de Vernier.

Cette offre est valable pour toutes les personnes qui n'ont pas un abonnement annuel, en cours de validité, après le 1^{er} juillet 2008. Les détenteurs d'un abonnement mensuel peuvent sans restriction bénéficier de cette offre promotionnelle.

Abonnement unireso «Tout Genève»

Tarif annuel normal 2008

Adultes : CHF 650.-

Juniors : CHF 450.-

Seniors : CHF 450.-

Tarif Promotionnel du 6 au 31 octobre 2008

Adultes : CHF 550.-

Juniors : CHF 350.-

Seniors : CHF 350.-

(rabais non cumulable, abonnement non remboursable).

L'abonnement sera valable du 1^{er} décembre 2008 au 30 novembre 2009.

La ville de Vernier est desservie par plusieurs lignes (6, 7, 10, 14, 16, 19, 22, 23, 27, 29, 51, 52) parmi celles-ci, la ligne de trolleybus 6, qui propose une fréquence toutes les 8 minu-



tes aux heures de pointe, entre Vernier Village et Genève Plage.

Attentive à promouvoir une mobilité conforme aux principes du développement durable, la Ville de Vernier soutient toute amélioration de l'offre en transport public et ainsi l'optimisation des déplacements dans le canton de Genève et les régions voisines. Dans cette perspective, les autorités de la Ville de Vernier sont particulièrement attentives à l'amélioration des cadences des lignes desservant le territoire communal. Dans cette perspective, Vernier réalise et soutient la réalisation de projets tels que la boucle de rebroussement pour une meilleure desserte des nouveaux quartiers à l'ouest de Vernier Village, l'amélioration de la progression des bus sur la route de Vernier, le renforcement de la desserte de la presqu'île d'Aire, l'amélioration significative des liaisons interquartiers entre Le Lignon, les Libellules et Châtelaine.

Alors, si vous habitez à Vernier et n'avez pas encore d'abonnement

annuel unireso, vous pouvez l'acquérir à un tarif préférentiel !

Pour bénéficier de cette offre spéciale, rien de plus simple :

Il suffit de vous présenter au poste de la sécurité municipale de Vernier, rue du Village 38, 1214 Vernier du 6 octobre au 31 octobre 2008 de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi

muni(e) d'une pièce d'identité et d'une photo format passeport ou d'une carte de base unireso valable au moins jusqu'au 30 novembre 2009, pour vous inscrire et commander votre abonnement annuel.

Chaque personne inscrite recevra ensuite une lettre de la commune l'invitant à venir retirer son abonnement annuel qui lui sera remis contre paiement du prix préférentiel.

Pour en savoir plus sur les horaires, lignes, nouveautés, etc. :
www.unireso.com



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Election de l'Assemblée Constituante du 19 octobre 2008

Soutenez la liste n° 9 - Mouvement Changer Genève

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous êtes appelés à voter prochainement pour l'élection des 80 membres de la Constituante en vue de la révision globale de notre Constitution du 24 mai 1847.

Une Constitution est la loi fondamentale d'un Etat. Elle régit les rapports entre ses organes et le peuple, établit les règles de fonctionnement ainsi que les buts et les tâches de cet Etat. Elle fixe notamment les limites de l'activité de l'Etat tout en garantissant des droits et des libertés.

Le MCG a créé pour la circonstance l'association *Mouvement Changer Genève, la liste no 9*.

Nous avons le plaisir de vous présenter nos candidats verniolans que nous vous invitons à soutenir et faire soutenir lors de l'élection de l'assemblée constituante du 19 octobre 2008 :



Valérie CUENCA
Châtelaine
MBA et
Brevet fédéral RH



Anne-Gaëlle PAPEO
Les Avanchets
Maman de jour



David SANCHEZ
Le Lignon
Président du
Comité Alerte
Défense des
personnes âgées



Mélanie DUCARROZ
Les Avanchets
Comptable



Dominique VUILLEUMIER
Vernier-Village
Agent d'assurance



Sarah EMONET
Le Lignon
Vice-Présidente du
Comité Alerte
Défense des
personnes
handicapées

Animés par une volonté commune, nos candidats oeuvrent pour promouvoir des valeurs essentielles du Mouvement Changer Genève. Des valeurs telles que l'humanisme, l'esprit de Genève, la laïcité, la défense des plus faibles, l'autodétermination politique, le respect de tous les choix de vie qui respectent la loi, la liberté par la responsabilité et le sens du devoir, de sorte que soient reconnus ces principes dans tous les articles constitutionnels que traitera la Constituante. Une visite sur le site www.mouvementchangergeneve.ch s'impose.

Elle vous renseignera sur les principes fondateurs de la liste 9 et vous permettra de faire plus ample connaissance avec l'ensemble des candidats, 46 femmes et hommes représentatifs de notre société de par la diversité de leurs professions, formations, générations et pour la plupart sans appartenance politique.

La liste du **Mouvement Changer Genève** est composée de femmes et d'hommes aux compétences complémentaires et des plus variées qui s'engagent non pas à redessiner le monde mais à réécrire le scénario de votre Genève.

Alors votez la liste 9 - DES HABITANTS DE VERNIER POUR CHANGER GENEVE!

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Projet d'implantation d'IKEA (au risque de nous répéter)

Chères habitantes et chers habitants de la commune de Vernier (et d'ailleurs),

Etes-vous au courant que les conseillers municipaux d'A Gauche Toute ! se **sont opposés dès le début** à l'implantation du magasin IKEA à la Renfile ? Apparemment, certaines et certains d'entre vous l'ignorent ou l'ont oublié, bien qu'au Conseil municipal nous l'ayons dit à plusieurs reprises depuis 2004 et écrit plus d'une fois dans ce journal.

Contrairement à ce que laisse entendre le Comité de l'Association des Intérêts de Vernier Village (AIVV) dans le numéro de septembre 2008 de *Vernier actualités* (p. 27, paragraphe 5), M. Yvan Rochat, maire actuel et héritier malheureux mais consentant du dossier, n'est donc pas seul à s'opposer au projet d'IKEA et du Conseil d'Etat. L'ironie du sort veut que, hélas !, même les conseillers municipaux écologistes, camarades de parti de M. le Maire, aient voté à l'époque en faveur de l'implantation du grand magasin, preuve qu'en politique l'erreur est humaine et n'épargne personne.

A Gauche Toute ! a toujours affirmé que la venue du géant bleu à la Renfile allait créer une importante **détérioration des conditions de circulation** sur la route de Vernier et, du coup, un accroissement de la **pollution** de l'air et des **nuisances** sonores. Les prévisions officielles d'augmentation du trafic sur nos grands axes routiers étaient connues et déjà inquiétantes même «sans IKEA».

A Gauche Toute ! n'a cessé de répéter dès 2004 que les terrains où notre commune pouvait encore accueillir éventuellement des **entreprises** et des **emplois** (si lesdits terrains étaient convenablement gérés par la Fondation

des Terrains Industriels!) se situaient vers Mouille-Galand et que pour en garantir l'attractivité nous avions besoin de conditions de viabilité acceptables. Or, selon nous, le site choisi pour IKEA remettait justement en question le développement possible de la zone Mouille-Galand en compromettant l'accessibilité et rendait encore plus difficile l'accès aux entreprises déjà en place. Et les aménagements hypothétiques apportés au projet ne changeraient rien, d'après nous, à la situation.

A Gauche Toute ! avait considéré que les conséquences en matière de nuisances et d'accessibilité seraient difficilement supportables pour vous, habitantes et habitants, et pour tous les usagers de nos routes, entreprises comprises. Cela peut vous paraître curieux qu'un parti politique de gauche renonce à deux cents et quelques emplois, défende les intérêts des entreprises et ne tienne pas compte du bilan écologique positif lié à la réduction des déplacements à Aubonne et à l'utilisation des transports publics. En fait, nous avons toujours pensé que dans ce dossier il fallait adopter une vision à **long terme** et ne pas craindre de faire **un choix** résultant d'une pesée des effets positifs et négatifs associés à ce projet.

Les conseillers municipaux d'A Gauche Toute ! au service de votre commune

Chantal Longchamp
chantal.longchamp@vernier.ch

Eric Dubath
eric.dubath@vernier.ch

Anna Conti
anna.conti@vernier.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Démocratie de proximité

Proximité, responsabilité, sécurité

Lorsque nos concitoyennes et concitoyens éprouvent un sentiment de défiance à l'égard des autorités politiques, les partis doivent définir des positions claires et tout faire pour empêcher que certains profitent de la situation pour tourner en ridicule nos institutions.

La gestion de la chose publique est sérieuse. Il ne faut pas la discréditer en créant un Conseil administratif populaire qui n'a aucune légitimité.

Ne pas confondre démocratie de proximité et parodie de démocratie.

Le groupe libéral estime qu'il est indispensable que les responsables politiques soient à l'écoute de la population et répondent aux besoins des Verniolanes et des Verniolans. Il estime qu'il faut alors utiliser les structures officielles (contrat de quartiers, association des intérêts des différentes parties de la commune, maison de quartier, etc...) pour favoriser un dialogue entre les autorités et la population. Il regrette que certains inventent d'autres structures et créent ainsi, dans l'esprit de nos concitoyens, des confusions génératrices de désillusions évidentes.

Pour dynamiser les échanges entre les habitants et les élus, les libéraux ont soutenu l'expérience du contrat dans le quartier d'Aire-le Lignon.

En effet, l'objectif visé consiste à mettre en place une

structure qui combine proximité, prévention et participation et à améliorer ainsi la dynamique de vie du quartier.

Le groupe libéral est convaincu que ce travail en réseau améliore les liens sociaux, limite le sentiment d'insécurité, facilite l'intégration harmonieuse des différentes composantes de la population et favorise l'émergence d'habitantes et d'habitants responsables capables de prendre en main la vie de leur quartier.

Ainsi **le groupe libéral** estime que des contrats de quartier devront être créés progressivement dans l'ensemble des parties de la commune.

La cité des Avanchets a le sien depuis le vote du Conseil municipal du 7 octobre 2008. Après analyse de cette deuxième expérience, il conviendra d'étendre cette formule aux Libellules, à Châtelaine et à Vernier -Village.

Le groupe libéral a déposé un postulat invitant le Conseil administratif à étudier les diverses possibilités de créer aux Libellules une Maison des Associations pour faciliter une démocratie de proximité.

Pour le groupe libéral :
Monique Mattenberger

LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT



Case postale 721

1214 Vernier

E-mail: info@pdc-vernier.chSite Internet: www.pdc-vernier.ch

Exécutif: entre crasse fatuité et image délabrée

Le PDC prend acte de l'élection de Thierry Cerutti au dernier poste de conseiller administratif.

Comme le vilain crapaud de La Fontaine, le Parti socialiste a non seulement explosé sous sa propre suffisance par un score largement lamentable, pour ne pas dire ridicule vu son poids à Vernier, mais il a surtout faussé le résultat de cette votation qui aurait dû uniquement opposer les candidats de l'élection invalidée.

Le PS sera dorénavant bienvenu de s'abstenir de donner des leçons de démocratie car sa soif de pouvoir au détriment d'une représentativité clairvoyante a largement démontré le fossé entre ses litanies et ses actes.

Cette votation démontre également que l'annulation de la

précédente élection n'a fait que doper une frange d'électeurs séduits par l'omniprésence d'un candidat dans les médias et la rue. Les autres ne se sont hélas pas mobilisés, respectivement n'ont pas été mobilisés, au regard du malingre taux de participation de 26,4 %.

En d'autres termes, non seulement Vernier a perdu plus d'une année et demie, mais elle a surtout vu son image se dégrader davantage, comme si elle en avait besoin !

Merci à Pierre Ronget dont la compétence est reconnue de tous d'avoir tout de même osé l'aventure dans des circonstances qui parfois relevaient plus du préau d'école.

Puisse enfin l'exécutif verniolois fonctionner !

Agents de sécurité municipale

Dès qu'elle fut connue, le PDC a immédiatement dénoncé la procédure suivie par les membres socialiste et vert du Conseil Administratif pour suspendre le quart des effectifs des agents de sécurité municipale de notre commune.

Buté, le CA a persisté jusqu'à l'absurde. La justice vient de

le renvoyer à ses leçons en cassant sa décision.

Il est vrai qu'il suffisait juste de lire le statut du personnel pour ne pas sombrer... .

Entre déconvenue humaine, gabegie et deniers dilapidés, cette décision fera date.

Yves Magnin
Conseiller municipal, Chef du groupe PDC
magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Les jeunes et les aînés au centre de nos préoccupations

Véritable force de propositions, le Parti Socialiste a déposé 4 nouvelles propositions lors du Conseil municipal du 7 octobre. Il s'agit cette fois-ci d'agir concrètement en faveur de la formation, de l'insertion des jeunes et du soutien à nos aîné-e-s.

Plus de moyens pour la formation et l'insertion professionnelle sur la commune!

Vernier a la palme du canton avec le taux de chômage le plus élevé. Comme ailleurs dans le canton, les jeunes sont plus touchés avec un pic historique en 2004 de 7,9%. Bien que la situation se soit légèrement améliorée depuis, la recherche d'un apprentissage reste difficile. Le nombre de places restant quasiment identique et la demande restant élevée, les employeurs privilégient des jeunes ayant le plus de bagages scolaires qui sont passés par des filières gymnasiales. Les jeunes à la sortie du Cycle d'orientation n'ont que peu de chance de trouver une place correspondant à leur attente. Une étude genevoise récente a expliqué que les jeunes moins bien lotis scolairement ont beaucoup plus de peine à trouver une place de travail. Vu l'importance pour les jeu-

nes et les moins jeunes d'obtenir une solution rapide à leur situation professionnelle étant donné qu'il s'agit bien d'une course contre la montre pour éviter que s'enclenche un phénomène d'exclusion sociale, le **Parti Socialiste** a déposé une délibération demandant d'augmenter d'un poste et demi le nombre d'unités de travail dès 2009 pour permettre d'optimiser l'accueil du service.

Par ailleurs, **Les Socialistes** ont demandé dans une motion d'instauration d'un Chèque-Rentrée comme coup de pouce aux familles lors des rentrées scolaires pour les enfants en scolarité obligatoire.

Un service de visite à domicile en soutien pour nos aîné-e-s !

La politique cantonale en faveur des aîné-e-s vise clairement le maintien à domicile ou à leur retour. La nouvelle loi votée récemment par le Grand Conseil devrait renforcer cette démarche.

Ainsi toutes les mesures doivent être prises comme le demande la loi pour que "les communes favorisent le maintien à domicile par toute mesure utile adoptée en concertation avec l'Etat et elles développent des actions visant à

renforcer les réseaux familiaux et associatifs".

Ainsi, le **Parti socialiste** a déposé un projet de postulat étudiant rapidement la mise en place d'un service de visite à domicile en faveur des aînés afin de maintenir des liens sociaux surtout pour les aîné-e-s vivant seul-e-s, pour les aider et les accompagner dans leur démarche au quotidien comme faire des courses ou dans les démarches administratives.

Par le même biais, nous souhaitons associer les jeunes à cette initiative favorisant ainsi les liens intergénérationnels.

**Merci ! Merci ! Merci !
Merci !**

Merci de nous avoir fait confiance et d'avoir apporté votre soutien au Parti Socialiste et à son candidat pour l'élection complémentaire du Conseil administratif du 28 septembre en votant Alain Charbonnier.



Consultez notre site Internet pour les dernières actualités, notre programme et notre agenda: www.ps-vernier.ch
Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

L'Union Démocratique du Centre



a le vent en poupe et renforce sa présence dans les Communes genevoises en créant des sections locales.

A Vernier nous attendions cet évènement avec impatience pour répondre aux **attentes des citoyens** qui partagent nos principes et nos préoccupations.

Fort du formidable score aux élections au Conseil National d'octobre 2007, qui a propulsé l'UDC en tête des partis politiques à **Vernier**, nous avons lancé **Ruth Kaelin** dans la récente course au Conseil Administratif pour offrir un choix démocratique aux électeurs verniolans. La décision du Tribunal Fédéral de limiter les candidatures aux seuls partis ayant participé au premier tour, nous a privé d'être présent pour nos électeurs.

C'est une raison de plus pour dynamiser la section verniolane car il faudra compter sur la présence de **l'UDC aux prochaines élections en 2011 !**

Très prochainement, nos membres et sympathisants seront conviés à une assemblée d'information et à une rencontre avec nos élus locaux et nationaux.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vivre cette manifestation avec vous.

Le 19 octobre !
Prenez part à la nouvelle Constitution en votant massivement la liste n° 15.

Construisons l'avenir ensemble avec l'
UDC – Genève
www.udc-ge.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Echo des clubs d'aînés

Le club des aînés de Vernier Village invite tous les habitants à son après-midi portes ouvertes

qui se tiendra :
**Le mercredi 22 octobre
de 15h00 à 18h00**

**Au Centre de quartier
de Poussy**

**Venez découvrir
les activités du club
et partager
un moment convivial
autour du verre de l'amitié.**

Ch de Poussy 56, 1214 Vernier



BénéVernier propose

- Vous êtes retraité(e), vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul(e).
- Nous vous invitons à partager un **repas convivial** à midi à la Maison de Quartier de Vernier " l'Alibi " Chemin Champ Claude 7, le jeudi, au rythme de deux fois par mois.
- Vous pouvez venir soit pour le repas à midi, soit dès 10h00 pour participer à la préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues.
- Prix des repas : CHF 13.-- à régler sur place, comprenant une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé)
- Inscription par téléphone au

022 341 30 40, le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas.

Prochaines dates :

- Jeudi 30 octobre 2008
- Jeudi 13 novembre 2008
- Jeudi 20 novembre 2008
- Jeudi 4 décembre 2008
- Jeudi 18 décembre 2008

BénéVernier vous offre également les services suivants :

Transport de personnes à divers rendez-vous (médecin, dentiste, pédicure, etc.)

Accompagnement de personnes ayant besoin de sortir de leur solitude grâce à des visites, de la conversation, de la lecture, des promenades...

Coup de main pour effectuer de petites réparations ou dépannages (ins-

taller une lampe, déplacer un meuble, etc.).

Pour de plus amples renseignements, appeler la permanence. Nous nous efforcerons de donner une réponse positive à votre demande.

Permanence BénéVernier

Rue du Village 22, 1214 Vernier
au 022 341 30 40, lundi de 14h à 16h ou jeudi de 9h à 11h.

Café-croissants

Retraités : envie de vacances ?
Envie de loisirs ?

Venez vous informer auprès de Mme Casares de l'AVIVO, lors de notre prochain Café-croissants, **le mercredi 29 octobre à 9h** au centre de quartier de Châtelaine-Balexert !

Av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine.

Parler d'argent

Sous la forme originale d'un **spectacle interactif joué à l'Eclipse, le mercredi 22 octobre 2008 à 19h30**, le Centre social protestant, dans le cadre de la campagne nationale de Max Money, reconduit sa campagne de prévention de l'endettement auprès des jeunes.

En collaboration avec la célèbre troupe de théâtre *Le Caméléon*, le spectacle «A la poursuite du découvert» vise à attirer l'attention de la population et plus particulièrement des jeunes sur les questions d'argent et de consommation. La technique du théâtre interactif utilisée par la troupe *Caméléon* permet de mettre en scène des situations concrètes de la vie quotidienne vécues par les jeunes et révélant les conflits que l'argent peut créer dans le cadre familial, social ou professionnel. Les spectateurs sont ensuite appelés à monter sur scène pour rejouer certains passages en tentant d'inverser le cours de l'histoire. Cette participation active des spectateurs est amusante et permet de sensibiliser de manière très concrète le public à leur relation à l'argent.

Les rapports avec l'argent peuvent changer au cours de la vie, mais l'apprentissage de sa gestion commence déjà avec l'argent de poche, le salaire d'apprentissage ou d'un premier emploi. Pour gérer son argent et éviter les dettes il faut payer sans failles ses charges courantes (assurance maladie, impôts) puis budgéter ses factures de communication et planifier ses grosses dépenses. En effet, céder aux sirènes de notre société de consommation et aux méthodes marketing pour l'acquisition d'un véhicule en leasing ou d'un bien à crédit peut vite se transformer en cauche-

mar si l'acheteur ne connaît ses obligations et définit ses priorités budgétaires. Aujourd'hui tout un chacun et plus particulièrement les jeunes ne sont pas toujours suffisamment armés pour éviter des pièges pouvant mener à l'endettement non-maîtrisé.

L'action de prévention est née de la pratique quotidienne des assistants sociaux du CSP qui sont spécialisés dans la gestion budgétaire et l'assainissement de dettes. En effet, les situations problématiques et parfois tragiques de surendettement qu'ils rencontrent touchent des personnes dont le début de l'endettement se situe entre 15 et 25 ans, période qui coïncide avec l'apprentissage du pouvoir engendré par l'argent des premiers revenus.

Il y a quelque temps, ils ont aidé une jeune femme de 22 ans qui avait déjà plus de Fr. 30'000.- de dettes (crédit, carte de crédit, impôts et frais courants), soit presque l'équivalent de son salaire annuel. Récemment, un étudiant est venu se faire conseiller car il accumulait les poursuites et les retards de paiements. Ses petits boulots lui rapportaient environ Fr. 1000.- par mois et il devait assumer toutes ses charges courantes comme l'assurance maladie, les frais médicaux, la cotisation AVS mais aussi ses loisirs et ses factures de téléphone. L'assistant social a commencé par rendre attentif l'étudiant à ses priorités de paiement en l'aidant à réaliser son budget puis il a négocié avec les créanciers des délais et un échelonnement des remboursements. Il lui a aussi proposé de parler de sa situation à ses parents qui n'avaient peut-être pas conscience de leur obligation d'entretien ni de l'ampleur des difficultés financières de leur fils.

C'est pour parler d'argent avec les jeunes et leur faire réaliser les méandres de la société de consommation que le CSP organise 6 représentations gratuites de théâtre en partenariat avec la troupe *Caméléon* durant l'automne 2008. C'est en prenant conscience dès le plus jeune âge du pouvoir de l'argent tant celui qu'il nous donne que celui qu'il exerce sur nous que les mauvais choix peuvent être évités. Même si le thème reste sérieux, la troupe *Caméléon* nous offre un spectacle vif et joyeux. Venez les rejoindre!

Anne-Lise Thomas
Responsable de communication
Centre social protestant

**Spectacle original et interactif
«A la poursuite
du découvert»**

**Entrée libre, ouvert à tous
L'Eclipse
Mercredi 22 octobre 2008
19h30**

infos: www.csp.ch



Vernier Festival 2008

Malgré un temps incertain en fin d'édition, le Vernier Festival 2008 a tenu ses promesses !

Cette année, pour la nouvelle formule, les concerts ont été à la hauteur: Faudel, l'Orchestre National de Barbès, Les Blérôts de Ravel ou encore Smooth, dix groupes au total qui ont fait danser et chanter le public présent.

Autour de la grande scène, stands, bars et échoppes ont pris leurs quartiers, comme les forains qui se sont installés sur le parking de l'école des Ranches. Enfants, parents ou simples mélomanes, c'est au total plusieurs milliers de personnes qui sont venues au Vernier Festival cette année. L'occasion de rappeler que tous les artisans de Vernier désireux de travailler avec nous pour participer à la prochaine édition du Vernier Festival sont



Photos © Athos99



les bienvenus.

Assez pour recommencer l'année prochaine avec le même optimisme et le même désir d'offrir aux habitants de Vernier et d'ailleurs un festival de qualité, du 9 au 13 septembre 2009.

Alors croisons les doigts pour que le ciel de 2009 soit plus clément et que le soleil brille assez pour tenir la pluie à l'écart !

Les organisateurs
CPF tél.: 022 341 24 54

Paroisse Protestante de Vernier

Fête de paroisse

31 octobre – 1^{er} et 2 novembre 2008

Stands divers – Jeux – Espace enfants
restauration – carnotzet – buvette
salon de thé – animations musicales

Vendredi 31 octobre

Ouverture de la fête à 18h

A 19h30 Lasagne et salade

Orchestre Melody

Samedi 1er novembre

Dès 9h café et tartines au carnotzet

Dès 11h30 raclette

Ouverture de tous les stands à 14h

A 19h30 Fondue

Jazz avec The Old Timers

Dimanche 2 novembre

Culte à 10h

Repas familial à 12h30 (rôtis à la broche)

Animation musicale



Vernier Festival: les gagnants du concours ont reçu leur prix

Environ 400 participants ont tentés leur chance au concours réalisé dans le cadre du Vernier Festival qui a eu lieu du 10 au 14 septembre 2008. Lundi 22 septembre, les heureux gagnants se sont vus remettre leur prix à l'occasion d'une petite fête.

La gagnante du 1er prix a été heureuse de recevoir un scooter Peugeot offert par la banque Raiffeisen en collaboration avec le garage Tonus Moto Casse à Peney - Didier Zemp, responsable de l'agence Raiffeisen de Vernier, a eu l'honneur de remettre un lecteur MP3 ou des enceintes pour lecteur MP3 à 9 autres gagnants.

La Banque Raiffeisen soutenait pour la 4ème année le Vernier Festival qui amène culture et diversité dans la commune. L'excellent travail de collaboration qui s'est établi avec les organisateurs du Festival encourage la banque Raiffeisen à poursuivre ses efforts en matière d'implication locale, afin de proposer aux Genevois et plus particulièrement à la population de Vernier, une manifestation culturelle attrayante.

Raiffeisen: troisième groupe bancaire de Suisse

Troisième groupe bancaire de Suisse, Raiffeisen fait aujourd'hui partie des plus grandes banques de détail en Suisse. La troisième puissance du marché bancaire suisse a trois millions de clients à son actif. 1,5 million d'entre eux sont sociétaires et donc copropriétaires de leur Banque Raiffeisen. Ils apprécient les atouts décisifs de Raiffeisen: proximité avec la clientèle, sympathie, fiabilité et avantages exclusifs réservés aux sociétaires.

Le Groupe Raiffeisen englobe les 390 Banques Raiffeisen à structure de coopérative totalisant 1155 points bancaires, l'entité Raiffeisen Suisse société coopérative et les sociétés du Groupe (Coopérative de cautionnement Raiffeisen, etc.).

Juridiquement autonomes, les Banques Raiffeisen sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative. Celle-ci assume la direction stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen, pilote ses risques et coordonne ses activités. Elle fixe aussi les conditions-cadres de l'activité des Banques Raiffeisen locales, les conseille et les soutient dans tous les domaines.



Madame Picarra Lourdes, gagnante du 1er prix



Les gagnants des 3 premiers prix, les collaborateurs de la Banque Raiffeisen et du garage Tonus Moto

Les samaritains organisent

- Un cours de massage cardiaque (réanimation cardio-pulmonaire) les 11 et 13 novembre de 19h à 22h
- Un cours de Défibrillation (DSA) le 25 novembre de 18h à 22h

Les cours ont lieu au Bâtiment de la Sécurité de Vernier. Renseignements et inscriptions : www.agss.ch ou 022.827.37.57

Formation et insertion des filles au Sénégal: Vernier s'engage

Qui est l'ASTM

Agir avec les Scouts pour une Terre Meilleure (ASTM) appuie depuis 1987 des initiatives de jeunes, en particulier scouts, qui veulent agir pour un monde meilleur en s'engageant dans leur communauté en faveur des personnes les plus démunies. La Ville de Vernier a choisi de financer, à travers la *Fédération genevoise de coopération (FGC)**, un de leurs projets mis sur pied au Sénégal.

Contexte

Ce pays d'Afrique de l'Ouest, comptant plus de 12 millions d'habitants, est considéré comme l'un des plus «démocratiques» et «stables» du continent. Il fait néanmoins partie des pays dits les moins avancés (PMA) et son taux de chômage atteint 48%.

Pikine, l'un des quatre départements de la périphérie de Dakar, est peuplé par plus d'un million et demi de personnes, essentiellement constituées d'anciens travailleurs industriels et de migrants venant de l'intérieur du pays. Sa population, dont 65% a moins de 25 ans, doit faire face à un chômage endémique.

Actuellement, Dakar est en pleine mutation de par la volonté du gouvernement d'améliorer les infrastructures routières de la capitale. Ces transformations ne vont pas sans répercussions négatives sur la vie des quartiers périphériques qui, comme *Pikine*, se voient traversés par une autoroute urbaine. Pour réaliser ces nouvelles voies de transport, de nombreuses



expulsions ont eu lieu, entraînant une plus grande fragilité économique de la population.

Le Projet

Le niveau de formation des jeunes de *Pikine* souffre de graves lacunes qui compromettent fortement leur capacité à s'insérer dans le monde du travail. Sur la base d'expériences et études passées, force a été de constater que les jeunes filles sont plus touchées encore par ce phénomène.

L'association sénégalaise *Action, Jeunesse et Environnement* (AJE), avec l'appui d'ASTM, a mis sur pied un programme afin d'améliorer cette situation. Les responsables des deux associations ont par le passé collaboré avec succès à de nombreux projets et l'AJE a, par ailleurs, acquis une large notoriété et reconnaissance auprès de ses partenaires et de la population locale.

La stratégie globale du projet consiste à développer des actions à trois niveaux : le renforcement des compétences des jeunes filles, l'appui économique à leur insertion professionnelle et la modification des mentalités du milieu. L'objectif général étant de renforcer l'autonomie socio-économique des jeunes filles des 5 quartiers de *Pikine* engagées dans le pro-

gramme.

Le projet vise également à assurer l'insertion professionnelle des jeunes filles - par l'octroi de micro crédits et l'apprentissage de leur gestion - et améliorer la reconnaissance de leur autonomie par leur environnement familial, professionnel et plus généralement par leur communauté. Parallèlement, l'équipe du partenaire, ainsi que les patrons d'ateliers, seront formés et un travail de sensibilisation au concept baptisé «approche genre» sera effectué (ce concept consiste à considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux).

À court terme, il s'agit de recruter, salarier, gérer les ressources humaines d'une équipe professionnelle locale compétente chargée d'animer et conduire le projet. Un centre d'animation, mis à disposition par l'AJE pour accueillir et accompagner les participantes, sera équipé du matériel adéquat. Le projet va ainsi à plus long terme réintégrer chaque année 50 jeunes filles dans le système de for-

mation officiel et alphabétiser en français et en calcul 125 autres bénéficiaires. Il va également permettre de former 100 jeunes filles aux techniques de métiers (dont certains réservés traditionnellement aux hommes) et en insérer 100 autres dans des ateliers d'apprentissage en s'assurant de l'encadrement par leur patron.

Les bénéficiaires

À l'issue des deux années, 650 jeunes filles seront dotées d'une solide formation et 150 patrons d'atelier seront formés pour offrir un encadrement de qualité. Par ailleurs, 1500 personnes, comprenant parents, élus locaux, responsables associatifs et religieux, détiendront un rôle décisif dans l'évolution des mentalités en regard de la place des femmes et jeunes filles dans la société.

Ce projet est co-financé par la *Direction du Développement et de la Coopération* suisse (DDC) et la Ville de Genève. Il a débuté en janvier 2008 et s'achèvera en décembre 2009.

Katia Vivas,
Fédération genevoise de coopération

* La FGC, grâce à l'appui des collectivités publiques, soutient chaque année une cinquantaine de projets de coopération au développement et d'information. Elle compte 48 associations membres.

Cette année, la commune de Vernier soutient, à travers la FGC, quatre autres projets :

1. Genève Tiers-Monde
Vers une culture participative de gestion de l'environnement urbain et périurbain, Colombie
2. Association Suisse-Cameroun
Poursuivre et dynamiser la campagne *Souveraineté Alimentaire*, Cameroun
3. Terre des Hommes
Appui aux initiatives paysannes dans la région d'Ambalavao, Madagascar
4. Espoir pour ceux qui ont faim
Appui à la sécurité alimentaire et protection de l'environnement, Burundi.

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intérieure	CHF	1000.-
1 3e de couverture	CHF	1200.-

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



«Titouscree»

Offrez un cadeau original de mes créations ou selon votre désir. Aide à la personne âgée ainsi que divers autres services. Panier pour une naissance livré à la maman

<http://www.titouscree.com>

Parents, nous comptons

sur vous!

Lettre ouverte à tous les parents d'élèves fréquentant les classes du cycle d'orientation du Renard

Chers Parents,
Voilà quelques années déjà que l'Association de Parents d'Elèves du Cycle d'Orientation du Renard (APECO) n'existe plus. Un petit groupe de parents s'est formé afin de redonner vie à cette association.

Pourquoi une association de parents d'élèves ?

Les parents d'élèves d'un même cycle d'orientation souhaitent d'abord se rencontrer et partager leurs préoccupations. Ils peuvent ainsi s'impliquer davantage dans la scolarité de leurs enfants.

À quoi sert-elle ?

Les buts de l'APECO- Renard seront :

- de constituer un lien entre les parents des élèves ;
- de favoriser l'information des parents sur les points essentiels intéressant le cycle d'orientation ;
- de recueillir les avis des parents et éventuellement des élèves sur certains problèmes, de les discuter et, le cas échéant, de les transmettre à qui de droit ;
- de favoriser le dialogue entre les parents et l'école ;
- de promouvoir ou de s'intéresser à toute initiative tendant à améliorer les conditions d'études et d'orientation des élèves au CO, ceci en collaboration avec la direction du cycle, le corps enseignant et les élèves intéressés ;
- intervenir auprès d'autres autorités (CFF, TPG, etc.) afin de contri-

buer à l'amélioration générale du cadre scolaire extérieur (sécurité sur le trajet de l'école, transports publics, etc.) ;

- de contribuer à une bonne insertion des élèves sortant du CO, soit dans la poursuite de leurs études, soit dans leur entrée dans la vie active ;
- servir d'intermédiaire et perpétuer les synergies entre les parents, les autorités cantonales et communales et les organisations faitières de représentants de parents d'élèves .

Afin de pouvoir répondre aux questions que se posent les parents, réfléchir ensemble à divers objectifs et échanger des idées, nous vous proposons une rencontre avec tous les parents intéressés par ce projet. Dans la foulée (le soir même), nous allons agencer la première assemblée générale constitutive. Les personnes désirant faire partie, soit du comité ou soit

devenir simplement membres, resteront pour participer à cette première assemblée.

Nous vous invitons donc **le mardi 4 novembre 2008 à 20h** au nouveau centre de quartier de Poussy (ch. de Poussy 56, à côté de l'église de Vernier). Un parking sera à votre disposition juste devant le centre.

Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter et nous essayerons, dans la mesure du possible, de vous répondre.

Nous espérons vous voir nombreux car un lien famille-école est indispensable pour le suivi de la scolarité de nos enfants !

Martine Dumonthay

gbmd@bluewin.ch

Nadja Mermillod

nadja.mermillod@bluewin.ch

Sébastien Ruffieux

tigroo@hispeed.ch

Pompon est partie



C'est par une douce matinée de septembre, sous un soleil radieux et loin des cris des enfants que l'équipe du Jardin Robinson de Balexert a décidé de soulager les souffrances de Pompon, leur (vieille) ponette.

Elle qui a durant tant d'années partagé les joies et les peines de toutes les personnes l'ayant soignée, choyée, aimée...

Malgré son caractère « bien trempé » et impulsif, elle aura su s'attirer la sympathie de bon nombre d'entre vous et c'est avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons que Pomponette n'est plus !

C'est entourée d'Amour et d'attention qu'elle s'en est allée et son souvenir restera pour toujours dans nos cœurs !

Stéphanie

Inauguration de la ludothèque d'Aire-Le Lignon

Lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Ludothèque «l'Arbre à Jouets» vendredi 19 et samedi 20 septembre 2008, les enfants et leurs parents ont manifesté un énorme plaisir à venir jouer sur la place du Lignon avec les jeux mis à leur disposition pour l'occasion.

Nous sommes tout spécialement allés chercher le jeu des brouettes que l'AGL (Association Genevoise des Ludothèques) nous a volontiers prêté pour ce jour. Nous les en remercions vivement.

Effectivement les plus petits et même les jeunes adultes en ont profité

Ces animations se sont déroulées le vendredi de 19h à 20h et le samedi de 14h à 17h.

Nous remercions la commune pour ces locaux spacieux et lumineux.

Depuis lundi 22 septembre la Ludothèque a ouvert ses portes aux familles et membres de l'association et au public, qui ont été enchantés de pouvoir jouer sur place et d'emprunter d'autres jeux.



Horaires d'ouvertures

- Le lundi de 16h à 18h30 pour les prêts et jouer sur place;
- le mardi de 16h30 à 18h pour le parascolaire d'Aire;
- le mercredi de 9h à 11h pour les petits et leurs parents, de 14h à 17h pour tout public seule-

ment pour jouer sur place;

- le jeudi de 15h30 à 18h pour les prêts et jouer sur place;
- le vendredi de 16h30 à 18h pour le parascolaire du Lignon.

Pour le comité,
Mary-France Casto



Alibi: après le succès de la roulotte voici le programme d'automne

Cet été la roulotte itinérante de l'ALIBI a proposé des activités sur divers secteurs de Vernier-Village. La collaboration tripartite entre la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'ABARC et le nouveau Travailleur Social Hors Murs affecté au secteur a fortement contribué cette année au succès de cette roulotte itinérante.

Depuis, la rentrée scolaire bat son plein et une bonne partie de nos plus grands fréquente désormais l'ABARC, qui est la structure d'accueil des 15-22 ans sur Vernier-Village.

Notre programme jusqu'en décembre est édité. Il a été envoyé aux familles dont les enfants sont déjà inscrits. Il est visible et téléchargeable sur le site de la Maison de Quartier www.alibi1214.ch

Voici, en résumé, quelques événe-



ments, activités, sorties prévus jusqu'à Noël. Au plaisir de vous recevoir.

Vacances de patates

Ouverture de vacances avec diverses activités, par exemple piscine, projec-

tion film, jardin: les 20, 21 et 22 octobre 2008 de 10h à 18h

Le 22: Fusées à eau au Parc des Evaux!

Voyage à EUROPAPARC prévu du 23 octobre 2008 à 10h au 25 octobre 2008 à 20h (Il reste encore une place à pourvoir!)

Soirée ABARCLIBI (repas à l'ABARC)

le 31 octobre 2008 de 18h30 à 22h

Sortie culturelle en ville à définir ensemble le 7 novembre 2008 de 18h30 à 22h

Sortie Kebab-pizza, cinéma et parc ou lac le 29 novembre 2008 de 11h à 17h15

Atelier Pain le 3 décembre 2008 de 14h à 18h

Atelier Bougies le 10 décembre 2008 de 14h à 18h

Tournoi babyfoot et Billard prévu le 17 décembre 2008 de 14h à 18h

Les Vacances de Noël commencent le 20 décembre 2008.



Maison de quartier des Avanchets

Vacances d'automne: téléportation au moyen-âge

Dates: du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2008

Horaire: lundi, mardi, mercredi et vendredi 13h-18h30, jeudi 13h-21h
Age : de 6 à 12 ans

Toute une semaine d'activités à découvrir dans le château fort de la maison de quartier: un manuscrit très ancien à déchiffrer, des épreuves de jeu d'échecs et de jeux de dames.

Des histoires de princesses, de dragons et de goupils!

Des tournois de preux chevaliers et chevalières, des loups garous à débusquer et enfin un repas médiéval à déguster avec les doigts en regardant un film!

Prix: CHF 3.- le repas sur inscription et goûters à 50cts. Programme disponible à la Maison de Quartier .

Parlez-moi d'amour

Théâtre interactif par la troupe du caméléon **mardi 14 octobre à 20h à l'aula des coudriers, représentation tout-public et gratuite !**

Connaissez-vous le théâtre-forum ? Le théâtre-forum est un moyen original pour aborder des thèmes de prévention avec sensibilité, doigté, mais également avec humour !

La compagnie du Caméléon propose aux adolescents, à leurs parents et aux habitants des Avanchets une représentation tout-public et interactive sur le thème de l'amour à 15 ans, intitulée « parlez-moi d'amour »

Cet évènement a lieu dans le cadre d'une série d'actions, traitant des conduites à risque chez les jeunes ainsi que des relations filles-garçons, mise

sur pied par le Cycle d'orientation des Coudriers, la Maison de Quartier des Avanchets, la Maison des Jeunes de l'Eclipse, le Centre de loisirs des Franchises, le Service Santé Jeunesse, les travailleurs sociaux hors-murs des Avanchets et de la délégation à la jeunesse.



MQAV, rue du Grand-Bay 13
1220 Avanchets
022 796 24 80
mq.avanchets@fase.ch

Amies gym de Châtelaine

Rejoignez cette petite société de gym dames à la salle de gymnastique de l'école des Libellules, le mardi de 20h30 à 22h.

Cotisation annuelle CHF 75.-.

Renseignements:

Eveline Berdoz, présidente

tél. 022 797 04 20

portable 079 467 82 80 ou sur place lors des leçons.

3 leçons d'essai offertes!

Annonces

**A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonces
sans but commercial.**

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique:

culture-information@vernier.ch

A vendre

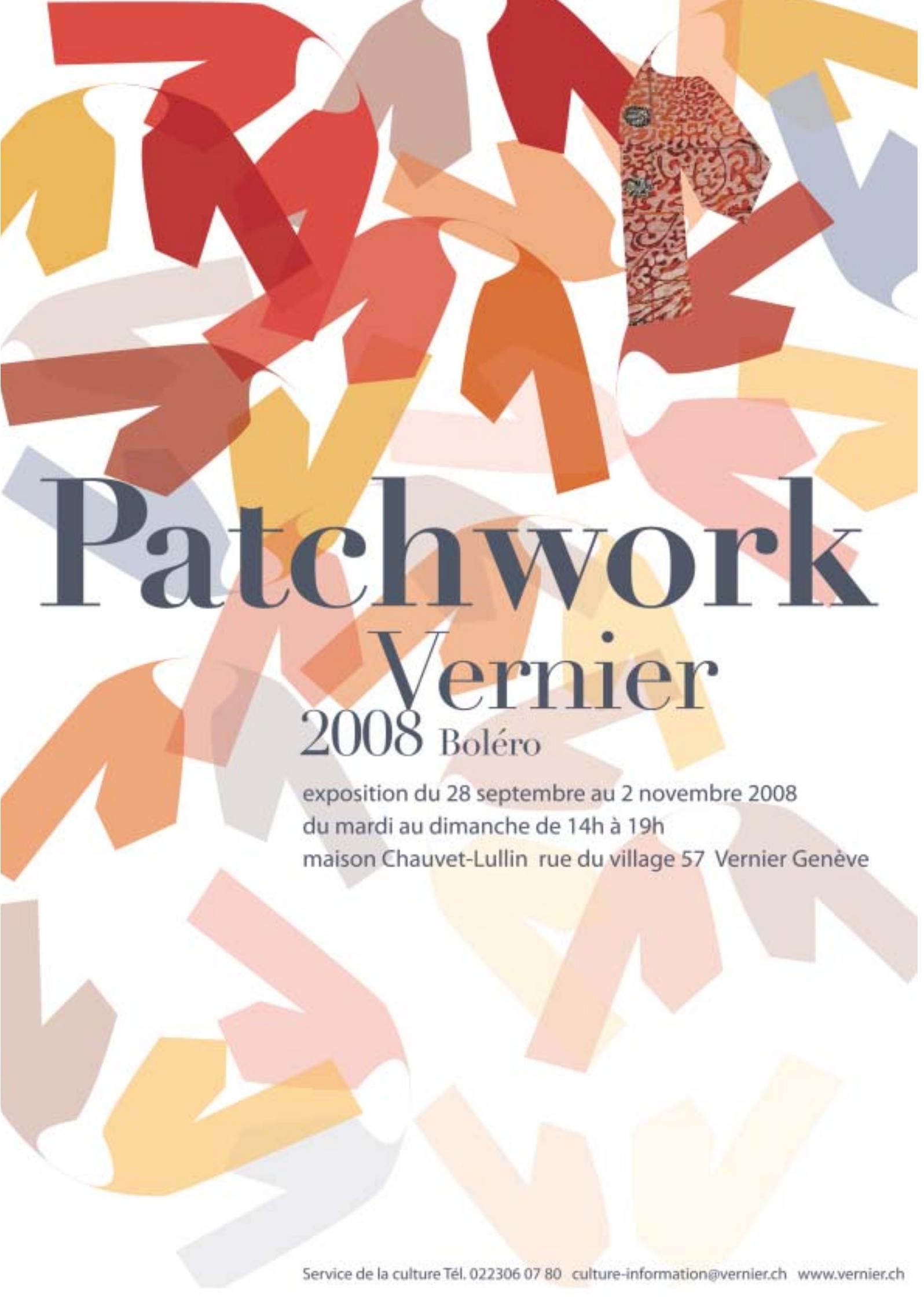
■ 2 lits B-B Style original en forme d'ours (bois massif) avec sommier et matelas. Excellent état. Valeur CHF 500.-- pièce. Cédé CHF 150.- la pièce. Tél. 077 410 34 81.

■ Avanchet-Parc, appartement 6 1/2 pièces, 3e étage, 124 m2, traversant, balcon, garage intérieur, cave, CHF 700'000.-. Tél. 079 539 68 03.

Recherche

■ Famille genevoise cherche à acheter petite maison, Aire, même à rénover ou viager.

Tél. 022 796 99 75 ou
079 711 07 15.



Patchwork

Vernier

2008 Boléro

exposition du 28 septembre au 2 novembre 2008

du mardi au dimanche de 14h à 19h

maison Chauvet-Lullin rue du village 57 Vernier Genève